

**ENSEIGNANT SPECIALISE – JARDIN D’ASCLEPIOS**  
**½ TEMPS EEAP (FREJUS) + ½ TEMPS SESSAD (LUC EN PROVENCE)**

<p>POSTE</p>	<p><b>Intitulé</b> : ENS.UEE G0176/ULIS TFC <b>RNE</b> : 0831325P</p> <p>L’enseignant spécialisé interviendra sur 2 structures médico-sociales :  - EEAP, Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés.  - SESSAD, Service d’éducation spéciale et de soins à domicile.</p> <p>Il est rattaché administrativement à la circonscription de Toulon Var ASH. Il est placé sous l’autorité fonctionnelle du directeur des établissements.  Ces établissements sont gérés par l’association APAJH 83.</p> <p>L’enseignant interviendra pour 50 % de son temps sur l’EEAP à Fréjus, l’autre partie de son temps sera affectée aux interventions sur le territoire du SESSAD situé au Luc en Provence.</p>
<p>CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS</p>	<p>Le support est rattaché administrativement à l’IME « Jardin d’Asclépios » de Fréjus mais, en référence aux missions du poste, l’enseignant sera affecté pour 50% de son temps sur le territoire du Luc en Provence et sera amené à <b>se déplacer</b> sur les lieux de vie des jeunes accompagnés (établissements scolaires, domicile...) : Le Luc en Provence, le Cannet des Maures, Vidauban, Le Thoronet, Lorgues, Flassans, Cabasse...</p> <p>Cet enseignant travaillera au sein de deux équipes pluri-professionnelles : directeur, chef de service, médecins spécialisés, psychologues, kinésithérapeute, orthophonistes, psychomotriciennes, moniteurs-éducateurs, éducateurs spécialisés, assistante sociale, agent administratif et agent d’entretien.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Accompagnement direct auprès des jeunes (en concertation avec les équipes pédagogiques)</li> </ul> <p>Les modalités de ces interventions s’inscrivent dans le PIA du jeune. Elles demeurent souples, adaptées à ses besoins et à son PPS, mais aussi aux pratiques pédagogiques des enseignants de la classe. Cet accompagnement pourra intervenir au sein de l’établissement scolaire (dans un local mis à disposition et/ou au sein de la classe) mais aussi dans les locaux de l’EEAP et du SESSAD. Il pourra être individuel ou en groupe.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Partenariat avec les établissements scolaires</li> <li>● Travail en équipe pluri professionnelle</li> <li>● Collaboration avec les familles et les enseignants référents concernés (ERSEH)</li> </ul>
<p>COMPETENCES ET QUALITES REQUISES</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire du CAPPEI ou son équivalent</li> <li>- Etre une personne ressource dans la compréhension des problématiques relatives aux situations d’apprentissages.</li> <li>- Avoir une bonne connaissance des Techniques Usuelles de l’Information et de la Communication (ordinateur individuel, tablette...).</li> <li>- S’inscrire dans une démarche d’innovation et de création d’outils pédagogiques et d’outils d’évaluation.</li> <li>- Avoir une bonne connaissance du cycle des apprentissages premiers.</li> <li>- Avoir également une bonne connaissance du 2nd degré (Interventions auprès d’élèves d’ULIS et de SEGPA)</li> <li>- Avoir une bonne connaissance dans le domaine de l’orientation (parcours, dispositifs...).</li> <li>- Etre capable de contribuer à construire avec une équipe pluri professionnelle une représentation de la situation globale par l’évaluation scolaire de l’enfant.</li> </ul>

<p>SPECIFICITE</p>	<p>L'EEAP est un établissement qui permet d'accompagner des enfants des 3 à 12 ans en situation de handicap ainsi que leur famille. L'EEAP accueille quotidiennement 8 enfants polyhandicapés et accompagne également de façon séquentielle 4 autres enfants polyhandicapés.</p> <p>Le SESSAD est un dispositif ambulatoire qui permet d'apporter "<u>à domicile</u>", l'accompagnement nécessaire aux jeunes de 4 à 16 ans en situation de handicap ainsi qu'à leur famille. Le SESSAD « Jardin d'Asclépios » Antenne du Luc accompagne 20 jeunes en situation de handicap : déficience intellectuelle légère à moyenne souvent associée à des troubles comportementaux qui altèrent les conduites émotionnelles et socio-affectives.</p> <p>Un véhicule de service sera mis à disposition de l'enseignant pour ses déplacements professionnels.</p>
<p>SITUATION ADMINISTRATIVE</p>	<p>24h hebdomadaires + 108h annualisées (réunions, conseils, formations de circonscription) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 12h affectées sur le SESSAD « Jardin d'Asclépios » du Luc en Provence.</li> <li>- 12h affectées sur l'EEAP/SSAD « Jardin d'Asclépios » de Fréjus.</li> </ul> <p>Cet horaire est indicatif. L'emploi du temps est évolutif et est déterminé au regard des besoins du service par le directeur des établissements APAJH 83.</p>
<p>CANDIDATURE</p>	<p><b>Poste soumis à entretien</b></p> <p>Les personnels dont la candidature est recevable (titres requis, qualification...) sont convoqués devant une commission qui émet un avis.</p> <p>En cas de pluralité de candidatures ayant recueilli un avis favorable, le départage s'effectue au barème du mouvement.</p>

**CONTACTS :**

- IEN TOULON VAR ASH, M. BOUTONNE : 04 94 09 55 62 ou son secrétariat : [ien-83.ash@ac-nice.fr](mailto:ien-83.ash@ac-nice.fr) /04 94 09 55 26

- Directeur des Etablissements APAJH du Var, M. POURRIER : 04 94 51 87 40